



E3

E2

E1



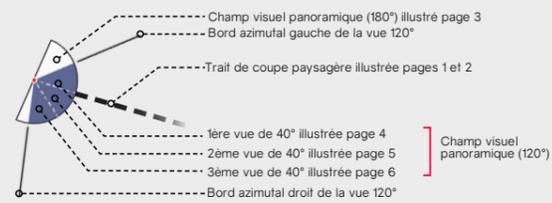
TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Fragnais et Étusson	Depuis cette portion de la RD 164 entre Somloire et Étusson, la haie arbustive qui borde la route limite les perceptions en direction du site d'implantation pour les utilisateurs de la RD 164. Cependant, on peut voir en arrière-plan le parc d'Étusson tandis que le parc de Fragnais est masqué par la trame bocagère. Dans ce paysage, le parc en projet prend place à droite de l'axe de la route et est majoritairement masqué par la trame bocagère du fait de l'importante distance d'éloignement. Au regard de la prégnance visuelle des éoliennes, le renforcement du motif éolien et la modification du paysage traversé sont qualifiés de très faible.	> Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD164		> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E3 : 5,6km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 6,2 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voullmentin - Argentonnay

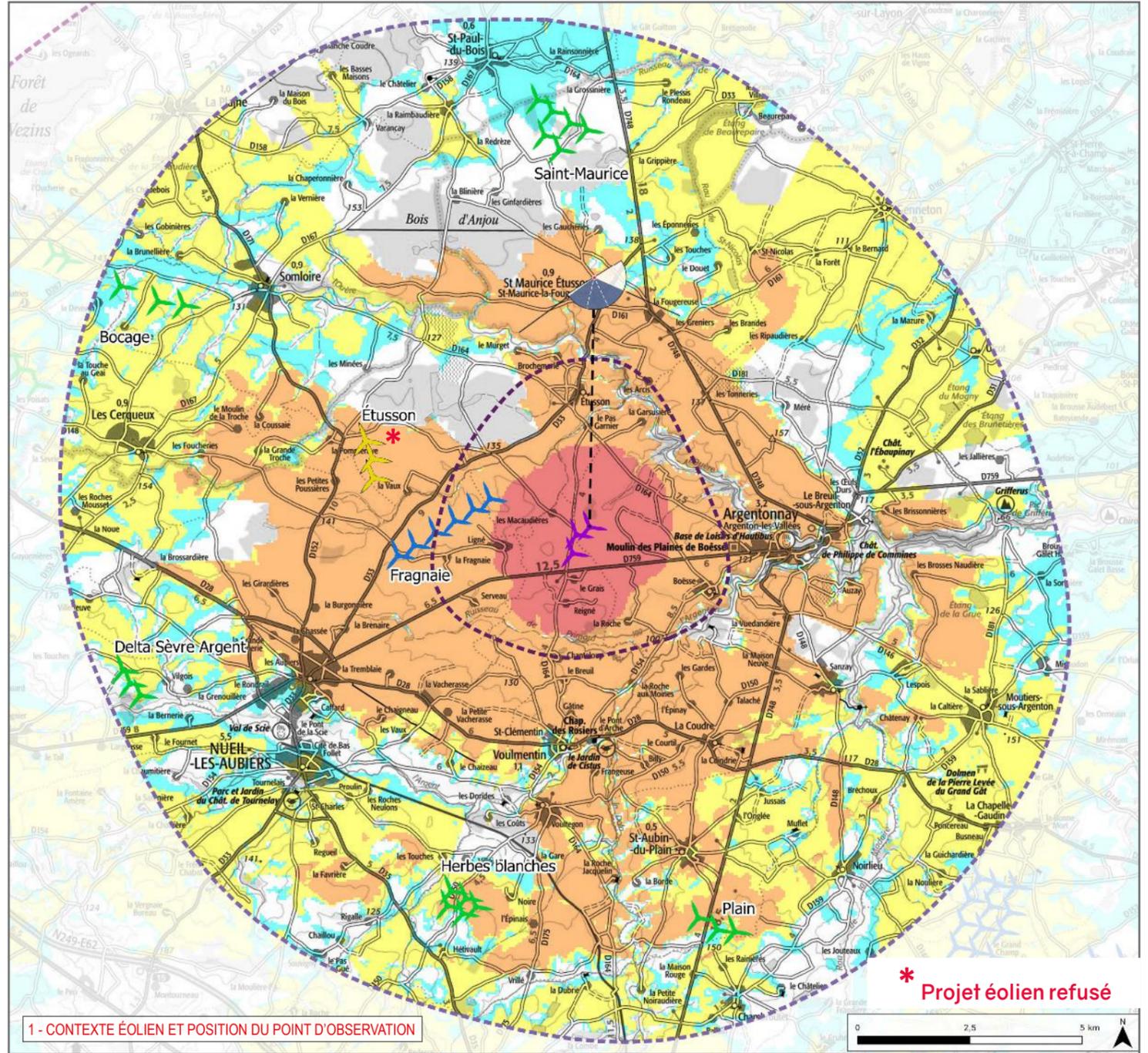
> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)
 Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant : 21

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 433484, 6665676, 145,9

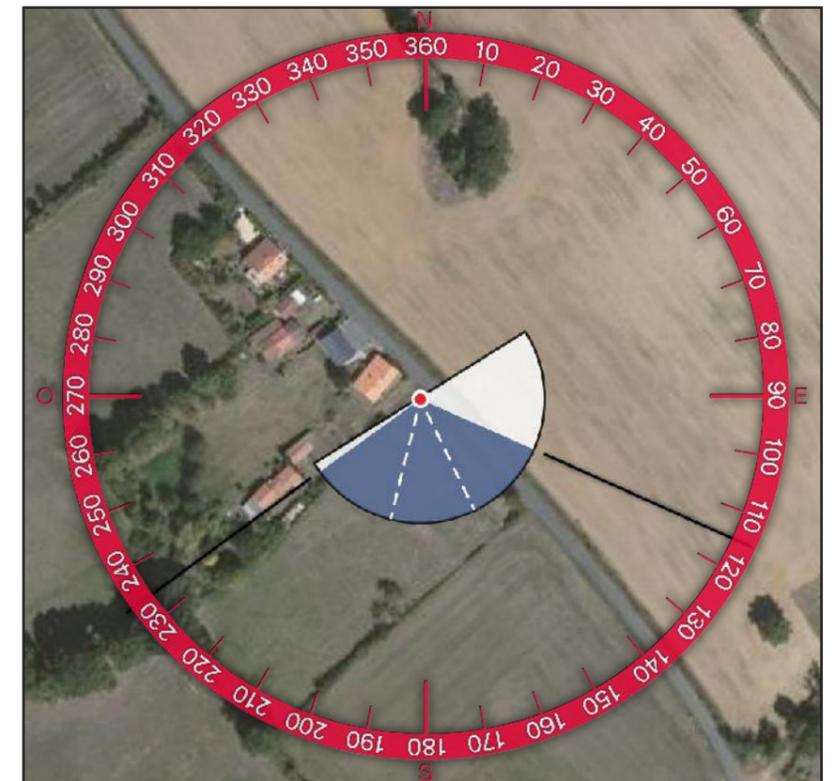
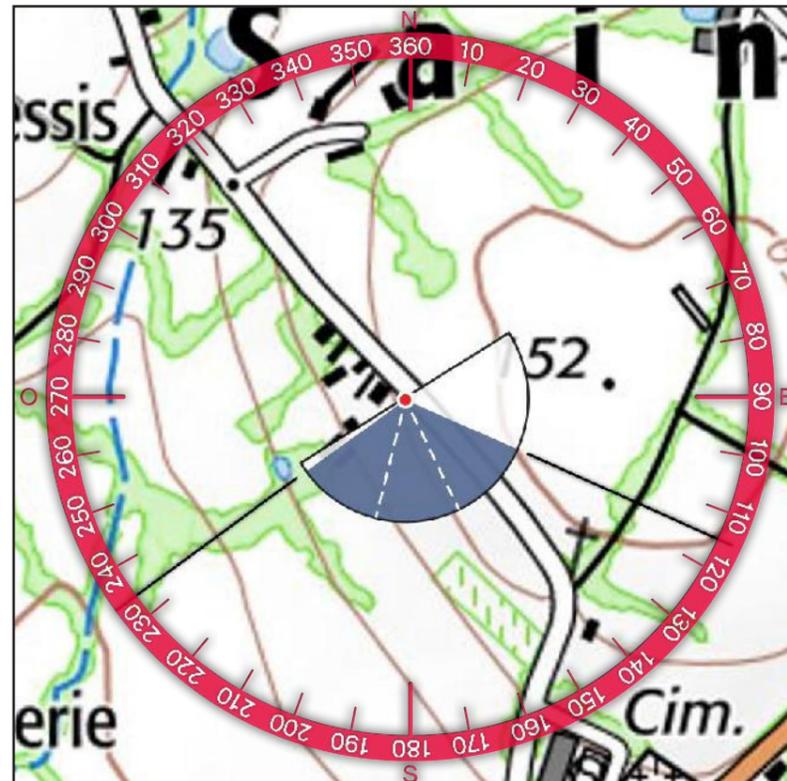
Date et heure de prise de vue : 16/3/22 08:38

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

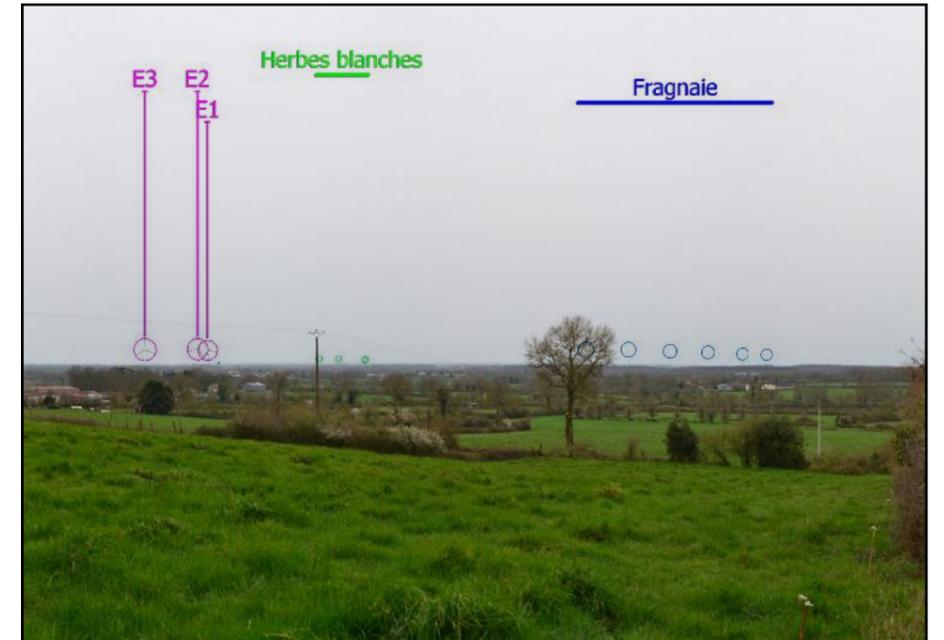




3 - SITUATION EXISTANTE - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Voullentin - Argentonny) - Vue 3x40°





5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine





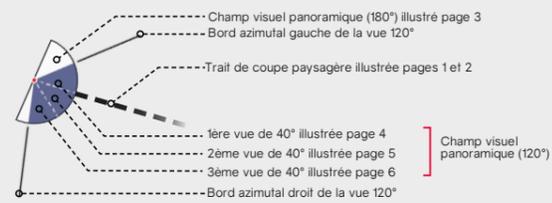
TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Vallée de l'Ouère	Depuis ce point en entrée de bourg de Saint-Maurice-la-Fougereuse, les vues sont ouvertes en profondeur sur la vallée de l'Ouère et plusieurs éoliennes sont visibles à l'horizon avec une prégnance très faible. Dans ce paysage, le parc en projet prend place à l'horizon entre les parcs de Plain et de Fragnaié avec une hauteur apparente similaire. L'emprise horizontale du parc en projet demeure faible et les éoliennes E1 et E2 sont en situation de chevauchement visuel. Le renforcement du motif éolien et la modification du paysage quotidien sont qualifiés de faible pour les habitants de Saint-Maurice-la-Fougereuse.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Plain et de Fragnaié		> Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Entrée de bourg de Saint-Maurice-la-Fougereuse		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E3 : 4,8km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 5,4 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voullmentin - Argentonmay

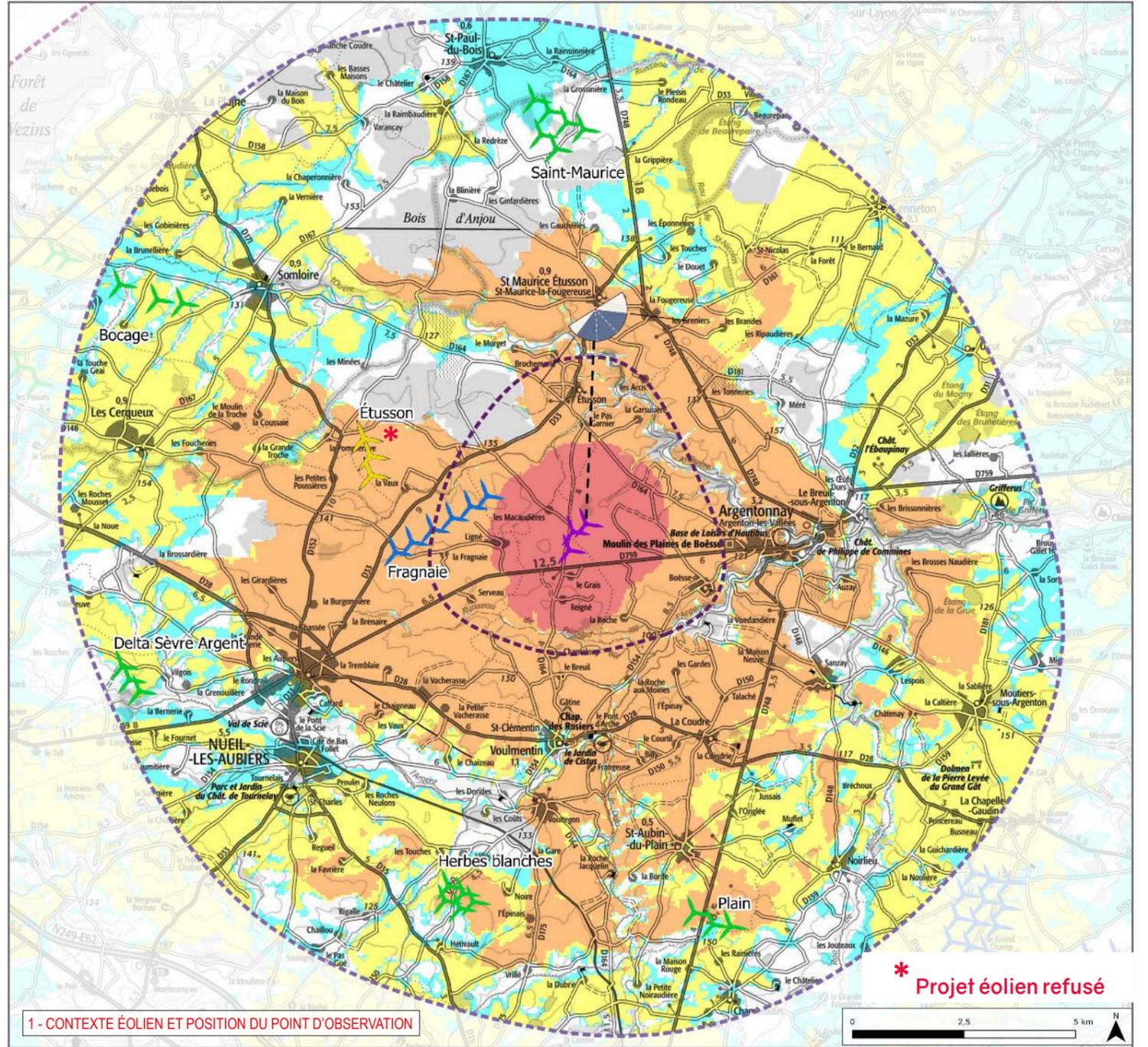
> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

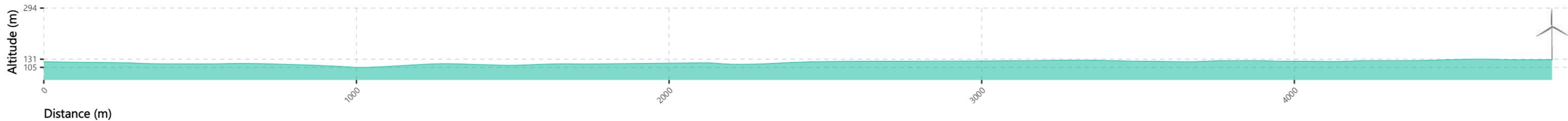
Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)
 Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 22

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 433589, 6664929, 124,4

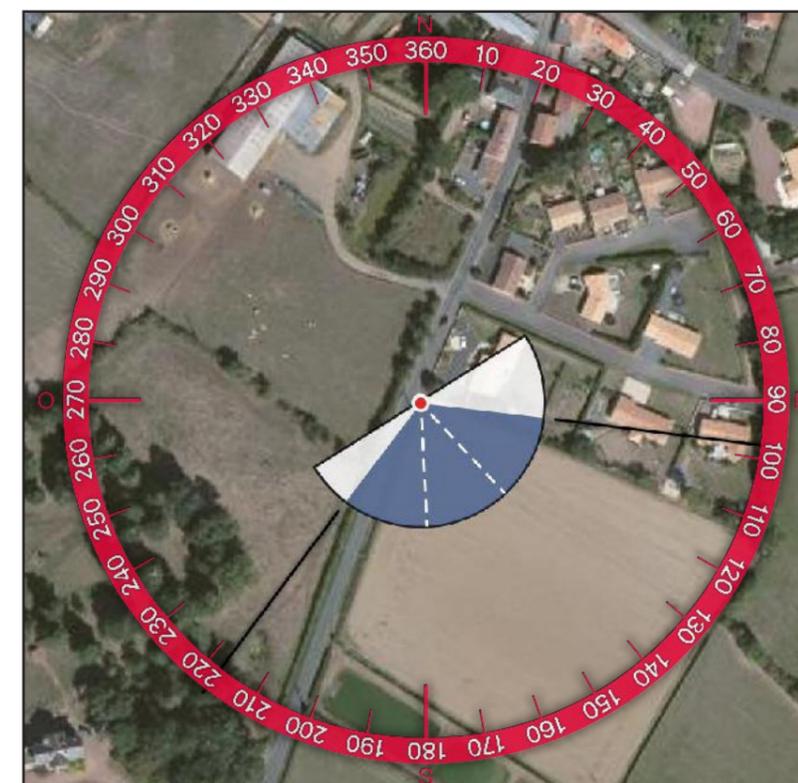
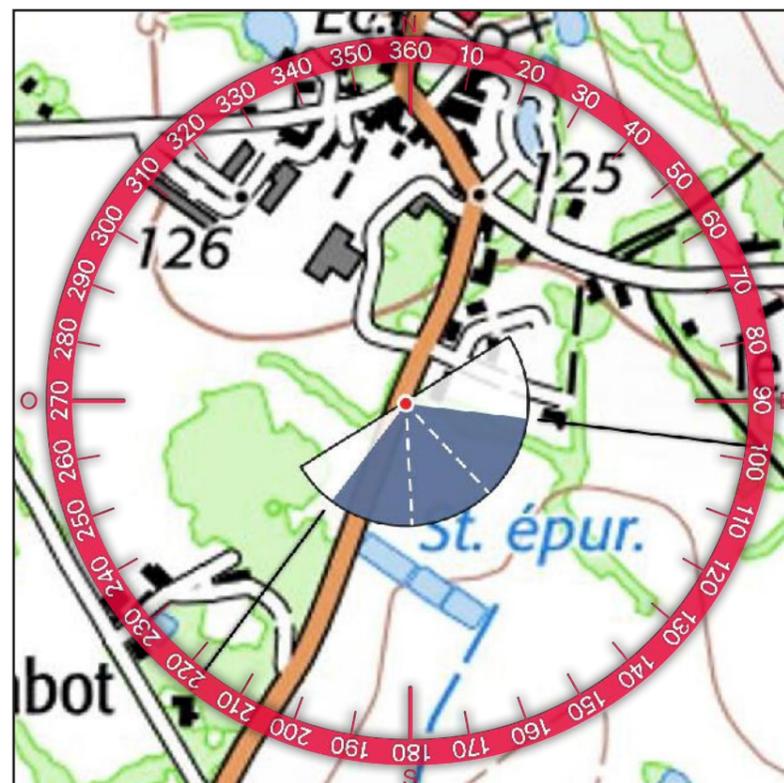
Date et heure de prise de vue : 16/3/22 08:32

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

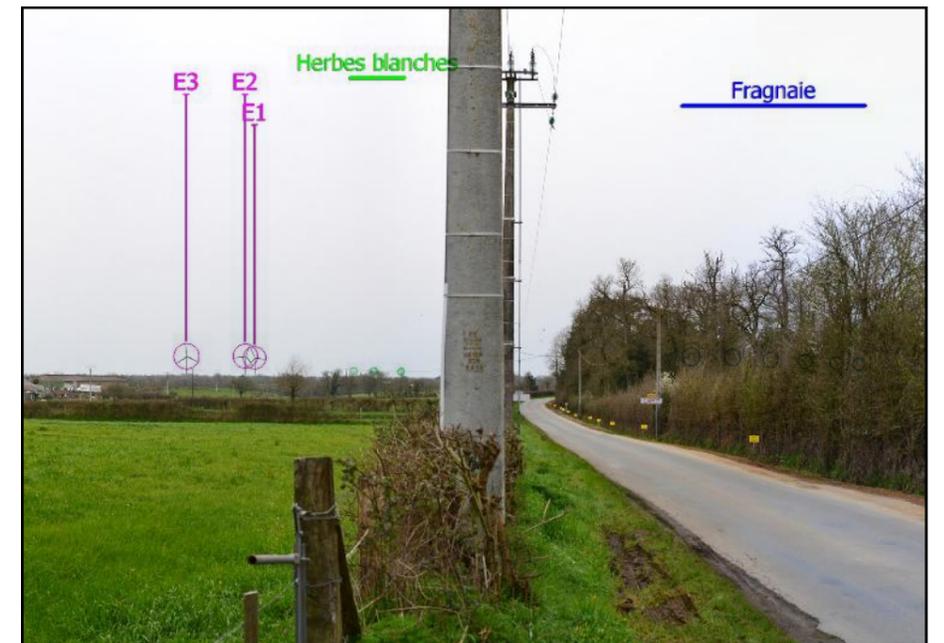




3 - SITUATION EXISTANTE - (Éolienne en service Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (Éolienne en service Éolienne accordée Éolienne en instruction Projet éolien de Voullentin - Argentonny) - Vue 3x40°





5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine





TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Plain	Depuis ce point, les vues sont semi-ouvertes sur l'espace agricole et l'on peut entrevoir à l'horizon le parc accordé de Plain qui possède une très faible prégnance. Le projet est visible à l'horizon à droite du parc accordé avec une hauteur apparente supérieure. Il y a un chevauchement visuel entre les éoliennes E1 et E2 qui trouble la lecture du parc. Cependant, l'emprise horizontale du projet demeure réduite. Le renforcement du motif éolien est qualifié de faible.	> Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 33	Depuis cette portion de la RD 33 en sortie de bourg de Saint-Maurice-la-Fougereuse, les vues sont partiellement ouvertes sur le milieu agricole et le projet est visible intégralement à l'horizon. Les éoliennes sont implantées dans l'axe de la route sur la gauche et la modification du paysage traversé est qualifiée de faible au regard de la prégnance des éoliennes. Par ailleurs, la modification du paysage quotidien est qualifiée de faible pour les habitants de Saint-Maurice-la-Fougereuse.	> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange sud du bourg de Saint-Maurice-la-Fougereuse		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

2 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire rapprochée						
4	Perception depuis la RD 31			RD 31		Covisibilité avec le château en ruine
5	Perception depuis le site du Plan d'eau, îlots et rives de l'Argenton					Site du Plan d'eau, îlots et rives de l'Argenton
6	Perception depuis la sortie de bourg d'Argenton les Vallées le long de la RD759		PE de Fragnaie et d'Étusseron	RD759	Sortie de bourg d'Argenton les Vallées	
7	Perception depuis l'est du hameau d'Auzay	Vallée de l'Argenton	PE de Fragnaie		Covisibilité avec la silhouette de bourg d'Argenton les Vallées	Covisibilité avec l'église d'Argenton-Château
8	Perception depuis la frange nord de Sanzay				Frange nord de Sanzay	Covisibilité avec le château de Sanzay
9	Perception depuis la cour du château de Sanzay					Château de Sanzay
10	Perception depuis la sortie de bourg de Moutiers-sous-Argenton		PE de Fragnaie et d'Étusseron		Sortie de bourg de Moutiers-sous-Argenton	
11	Perception depuis les abords du Manoir de Muflet					Manoir de Muflet
12	Perception depuis la frange de bourg de La Coudre				La Coudre	
13	Perception depuis le haut du versant ouest de la vallée du Dolo	Vallée de l'Argent	PE de Fragnaie		Covisibilité avec la silhouette de bourg de Saint-Clémentin	
14	Perception depuis les abords du manoir de la Roche Jacquelin					Manoir de la Roche Jacquelin
15	Perception depuis le Logis de la Favrière					Logis de la Favrière
16	Perception depuis la route communale au sud-ouest du Logis de la Favrière	Vallée de l'Argent	PE de Fragnaie et Étusseron		Covisibilité avec la silhouette de bourg de Nueil-les-Aubiers	Covisibilité avec le logis de la Favrière
17	Perception depuis la route au sud de Nueil-les-Aubiers		PE de Fragnaie et Étusseron		Covisibilité avec la silhouette de bourg des Aubiers	
18	Perception depuis la sortie du bourg des Aubiers		PE de Fragnaie	RD 759	Sortie de bourg des Aubiers	
19	Perception depuis la sortie de bourg des Cerqueux		PE de Fragnaie et Étusseron	RD148	Les Cerqueux	
20	Perception depuis la RD 164		PE de Fragnaie et Étusseron	RD164		
21	Perception depuis une route communale au nord de Saint-Maurice-la-Fougereuse	Vallée de l'Ouère	PE de Plain et de Fragnaie		Entrée de bourg de Saint-Maurice-la-Fougereuse	
22	Perception depuis la frange sud du bourg de Saint-Maurice-Éla-Fougereuse		PE de Plain	RD 33	Frange sud du bourg de Saint-Maurice-la-Fougereuse	

Figure 95 : Tableau de synthèse des enjeux paysagers des photomontages de l'aire rapprochée

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Figure 96 : Gradient de qualification des impacts pour les enjeux illustrés via les photomontages

3 . CONCLUSION DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRES RAPPROCHÉE

■ PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

L'aire d'étude rapprochée est traversée par une vallée principale (l'Argenton) et une vallée secondaire (l'Ouère), griffant le plateau agricole.

Depuis le rebords de plateau, dominant les vallées, les perceptions sont plus dégagées et donc plus lointaines. Depuis les hauteurs de Saint-Maurice la Fougères, le projet est visible à l'horizon avec une prégnance similaire à celle des parcs en service visibles. L'impact a toutefois été jugé de très faible à faible (photomontages n°7, 16 et 21).

■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

À l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, les parcs éoliens existants ou à venir génèrent relativement peu d'effets cumulés avec le projet de Voulmentin-Argentonnay.

Ainsi, la plupart du temps, le parc en projet est masqué par le relief et la trame végétale. Ponctuellement, il s'inscrit dans la continuité et le prolongement des implantations existantes et en projet (PE de Fragnaie et d'Étusson), générant alors une augmentation de l'angle horizontal occupé par les éoliennes et renforçant le motif dans le paysage (photomontages n°6, 7, 10, 13, 16, 17, 18, 20, 21 et 22).

La géométrie du projet et le nombre d'éoliennes n'entrent pas en contradiction avec la géométrie des parcs existants et en projet. Le projet de Voulmentin-Argentonnay renforce l'empreinte éolienne dans ce paysage en générant très peu de points d'appels perturbateurs à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Depuis les principaux axes de communication qui traversent l'aire d'étude, les vues en direction du parc en projet alterneront entre des séquences ouvertes (photomontages n°6 et 22) et des séquences où le projet est masqué, filtré ou tronqué (photomontages n° 3, 4, 18, 19 et 20), en lien avec la présence de masques visuels. Il n'y a pas d'impact significatif sur l'appréciation du paysage pour les automobilistes dont les vues sont dynamiques et furtives.

■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

À l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, quelques villes et bourgs (Saint-Maurice-la-Fougereuse, Argenton-les-Vallées, la Coudre, Voultegon,...) font état d'une sensibilité pressentie qualifiée de très faible à forte dans l'état initial.

Les photomontages réalisés démontrent que l'impact paysager du projet sur l'habitat est majoritairement très faible (photomontages n° 8, 10 et 12) ou faible, principalement depuis les franges tournées vers le projet et/ou en sortie de bourg (photomontages n°6, 18, 20 et 22).

De plus, des situations de covisibilité avec les silhouettes de bourg d'Argentonnay, Saint-Clémentin, Nueil-les-Aubiers et les Aubiers ont été relevées mais pour lesquelles l'impact paysager a été qualifié de très faible (photomontages n°7, 13, 16 et 17).

■ VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ

Conformément aux sensibilités relevées dans l'état initial et adaptées suite au choix de l'implantation finale, cet enjeu est illustré par 9 photomontages concernant :

- > PHM n°4 : covisibilité avec le château en ruine (MH5), impact qualifié de nul
- > PHM n°5 : visibilité depuis le site du plan d'eau, îlots et rives de l'Argenton, impact qualifié de nul
- > PHM n°7 : covisibilité avec l'église d'Argenton-Château (MH7 et 8), impact qualifié de très faible
- > PHM n°8 : covisibilité avec le château de Sanzay (MH9), impact qualifié de très faible
- > PHM n°9 : visibilité depuis le château de Sanzay (MH9), impact qualifié de nul
- > PHM n°11 : visibilité depuis le manoir de Muflet (MH 13), impact qualifié de nul
- > PHM n°14 : visibilité depuis le manoir de la Roche Jacquelin (MH 15), impact qualifié de nul
- > PHM n°15 : visibilité depuis le logis de la Favrière (MH 19), impact qualifié de nul
- > PHM n°16 : covisibilité avec le logis de la Favrière (MH 19), impact qualifié de nul

Ainsi, l'impact du projet de Voulmentin-Argentonnay sur le patrimoine protégé de l'aire rapprochée est majoritairement nul ou très faible.

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE PAR RAPPORT A L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE (KM)	ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	NUMÉRO DU PHOTOMONTAGE ET IMPACT CORRESPONDANT
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE							
2	Château Douves	Somloire	49	Inscrit	8,9	E2	
3	Château Château Façades et toitures	Somloire	49	Inscrit	8,9	E2	
4	Château Tour isolée Façades et toitures	Somloire	49	Inscrit	8,9	E2	
5	Château de l'Ebaupinaye (ruines du)	Argentonnay	79	Classé	6,6	E3	4
6	Pont Cadoret	Argentonnay	79	Inscrit	5,1	E3	
7	Château d'Argenton-Château	Argentonnay	79	Partiellement Classé	5	E3	
8	Église d'Argenton-Château	Argentonnay	79	Partiellement Classé	4,8	E3	
9	Château	Sanzay	79	Inscrit	6	E3	9
10	Domaine de Grenouillon	Moutier-sous-Argenton	79	Partiellement inscrit	10,2	E3	
11	Dolmen dit La Pierre Levée du Grand Gât	Argentonnay	79	Classé	10,2	E3	
12	Château de Noirliu	Bressuire	79	Partiellement inscrit	9,2	E1	
13	Château de Muflet	Saint-Aubin-du-Plain	79	Inscrit	7,9	E1	11
14	Domaine de la Dubrie	Bressuire	79	Partiellement inscrit	9,4	E1	
15	Manoir de la Roche Jacquelin	Voulmentin	79	Partiellement inscrit	7,2	E1	14
16	Château des Dorides	Nueil-les-Aubiers	79	Partiellement inscrit	5,7	E1	
17	Église paroissiale Saint-Clementin et ancien prieuré	Voulmentin	79	Inscrit	4,2	E1	
18	Chapelle des Rosiers	Voulmentin	79	Classé	4,2	E1	
19	Logis de la Favrière	Nueil-les-Aubiers	79	Inscrit	8,6	E1	15
20	Domaine de Tournelay	Nueil-les-Aubiers	79	Partiellement inscrit	8,2	E1	

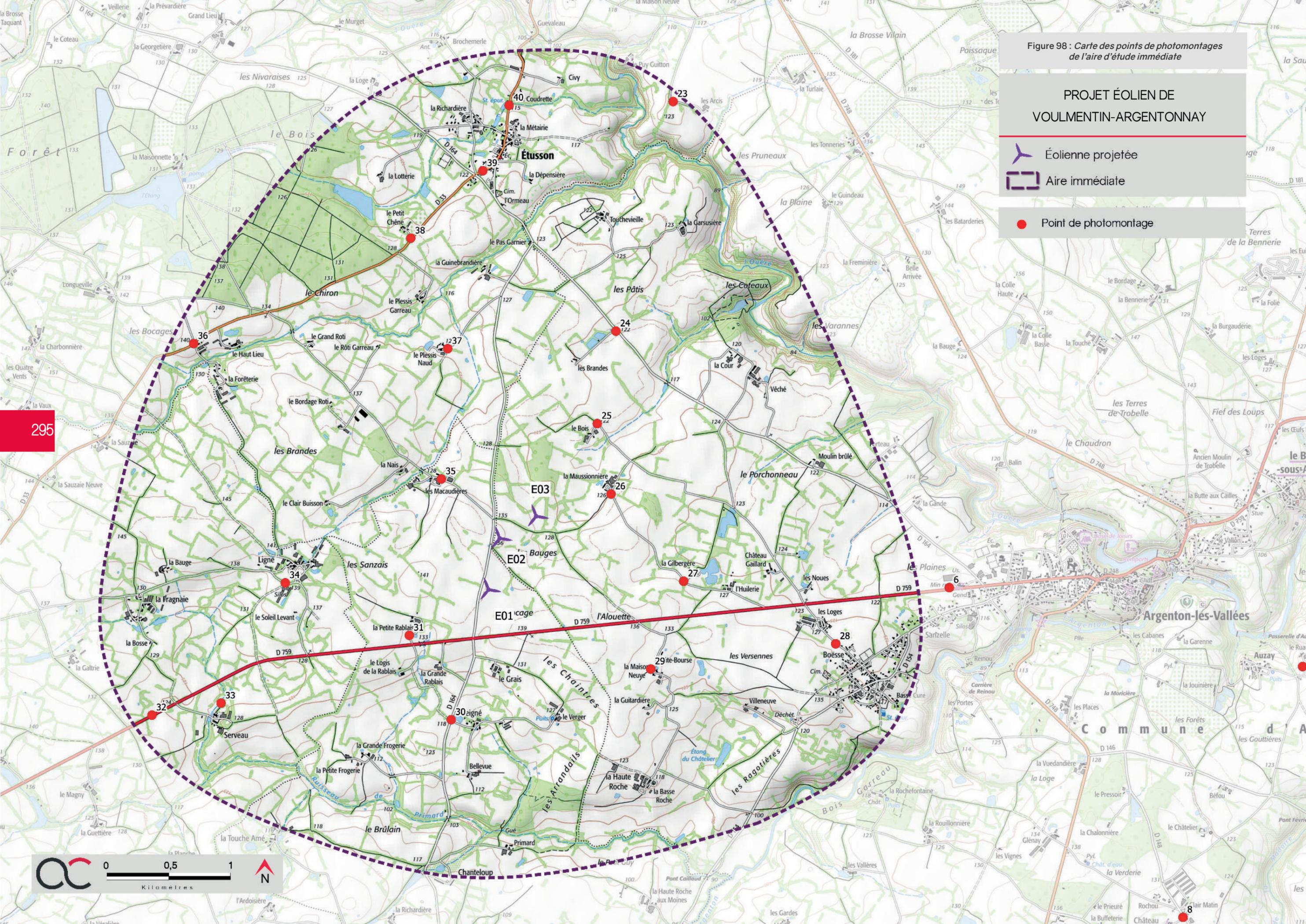
Figure 97 : Tableau de synthèse des impacts des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée

Figure 98 : Carte des points de photomontages de l'aire d'étude immédiate

PROJET ÉOLIEN DE VOULMENTIN-ARGENTONNAY

- Éolienne projetée
- Aire immédiate

● Point de photomontage



F . IMPACTS PAYSAGERS DEPUIS L' AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

1 . CARNET DE PHOTOMONTAGES COMMENTÉS DE L' AIRE IMMÉDIATE (ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER PAR PLANCHE)

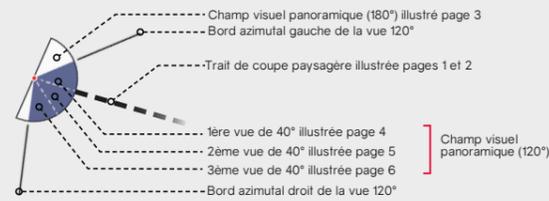


Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E3 : 3,5km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 4,2 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voulmentin - Argentonny

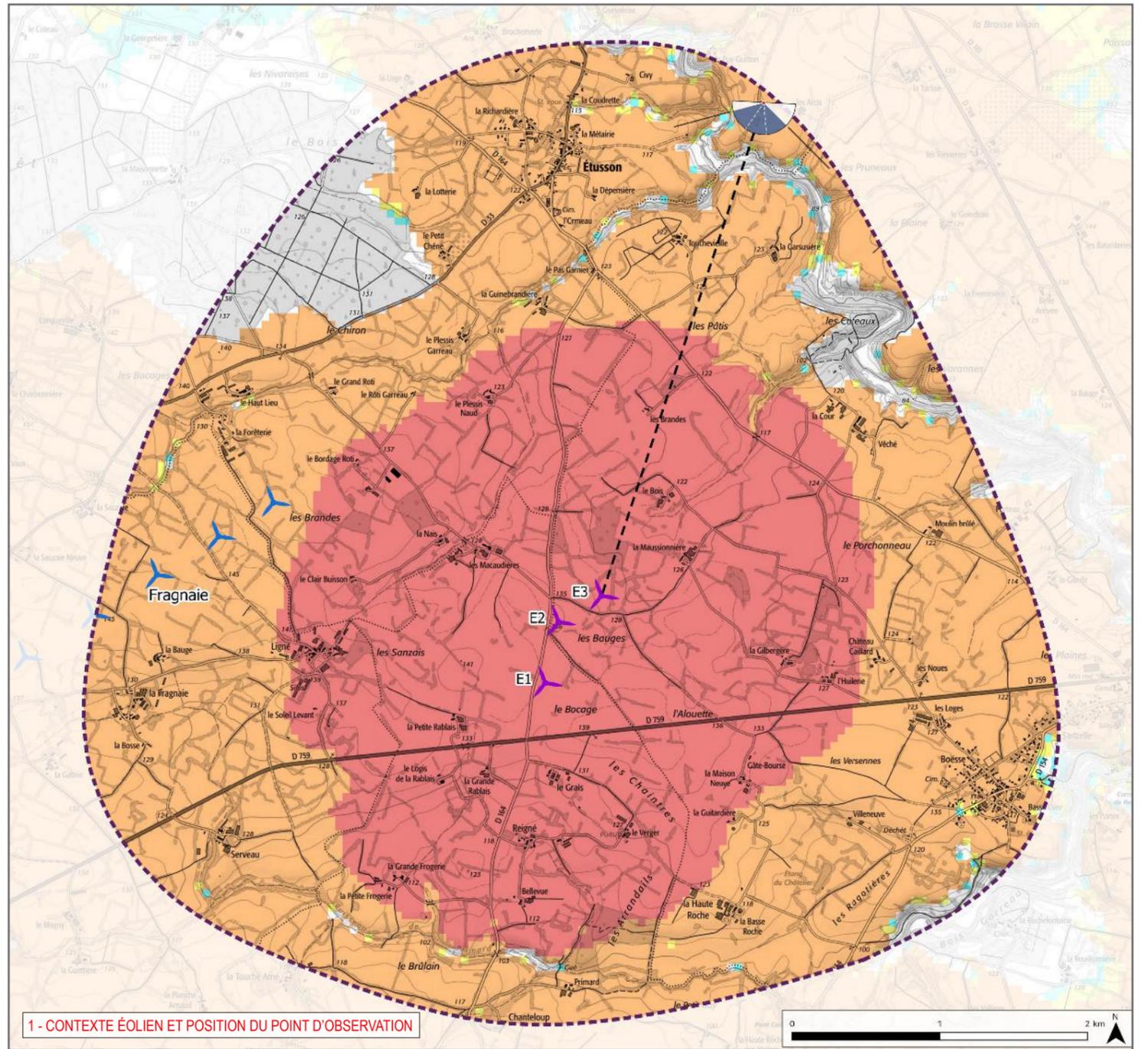
> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

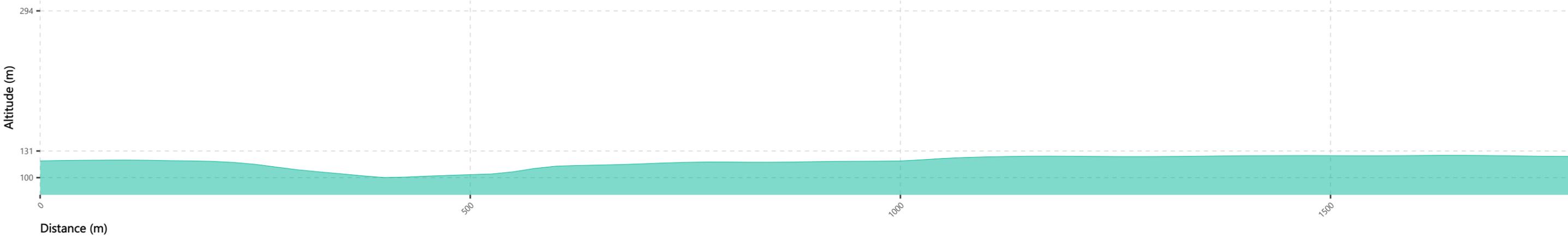
Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)
 Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 23

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 434476, 6663452, 122

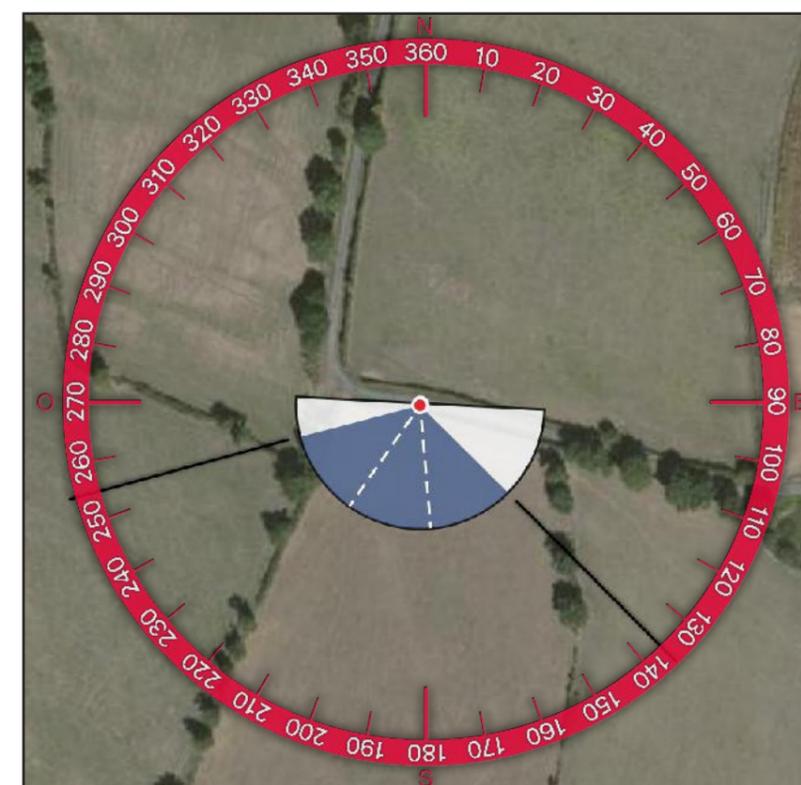
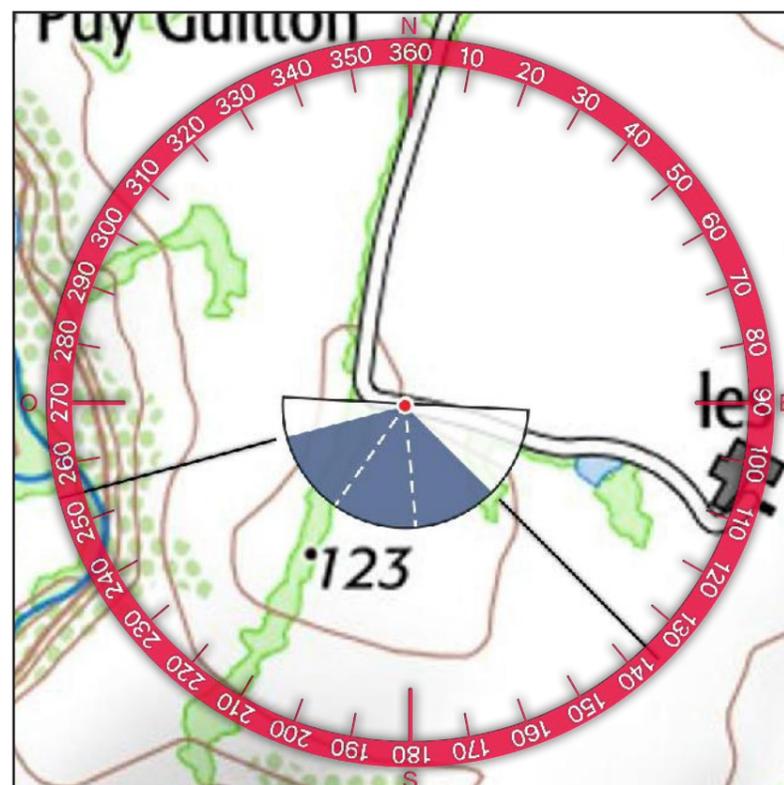
Date et heure de prise de vue : 27/7/22 11:04

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cyclindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m



2000

2500

3000

3500





3 - SITUATION EXISTANTE - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Voullmentin - Argentonny) - Vue 3x40°





5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



E3

E1

E2



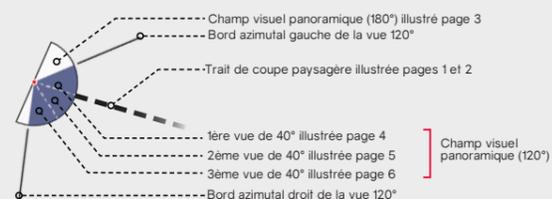
TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Vallée de l'Ouère	Depuis ce point situé à 3,5 km au nord du site d'implantation sur le versant nord de la vallée de l'Ouère, Les vues en direction du projet sont limitées par le relief bombé et la trame bocagère qui borde les parcelles agricoles. Ainsi, les éoliennes du projet sont tronquées à mi-rotor et seuls des fragments de pale sont visibles par intermittence avec une faible prégnance visuelle.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E3 : 1,6km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 2,3 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voulmentin - Argentonmay

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

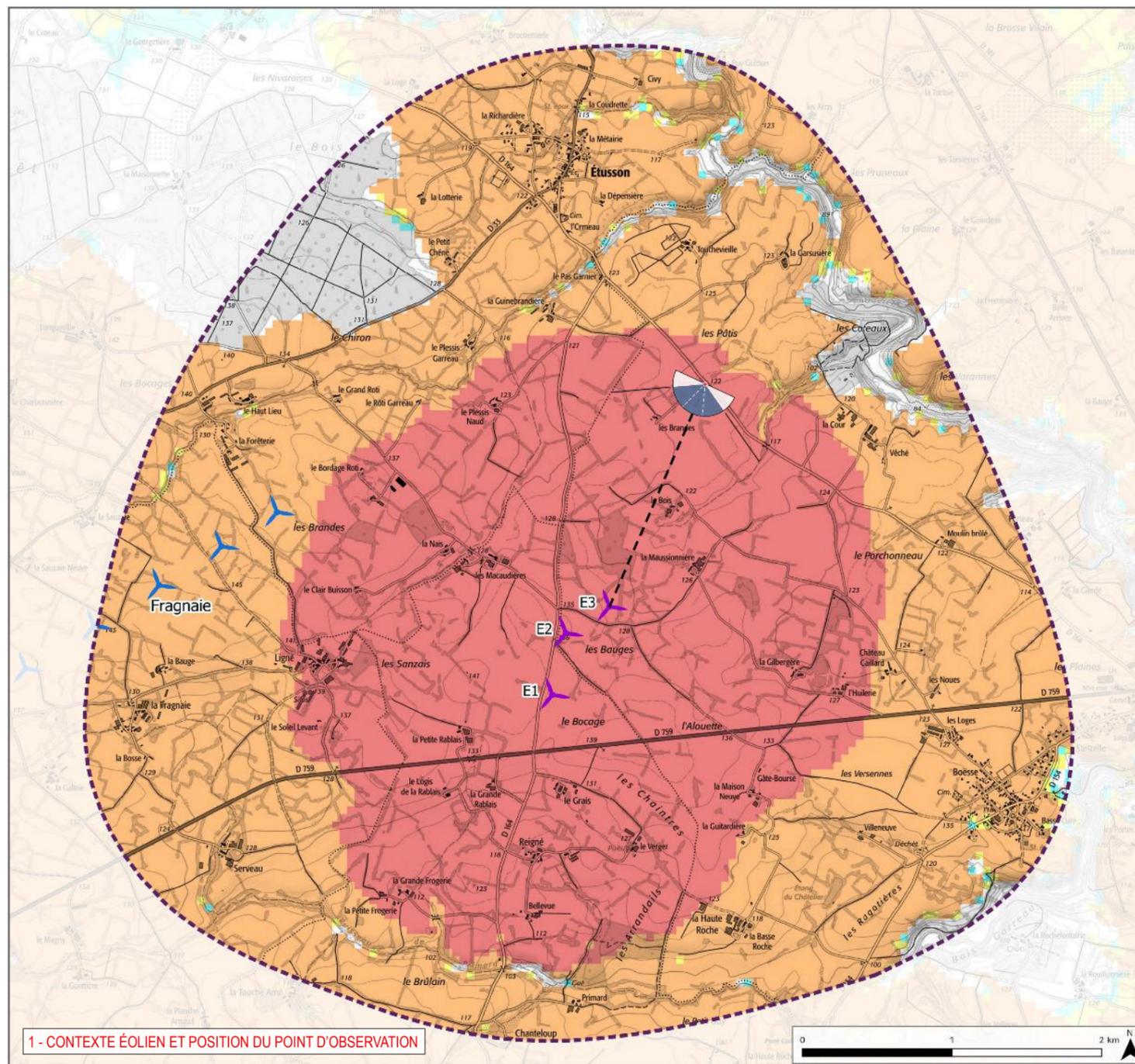
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 24

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 434018, 6661601, 123,8

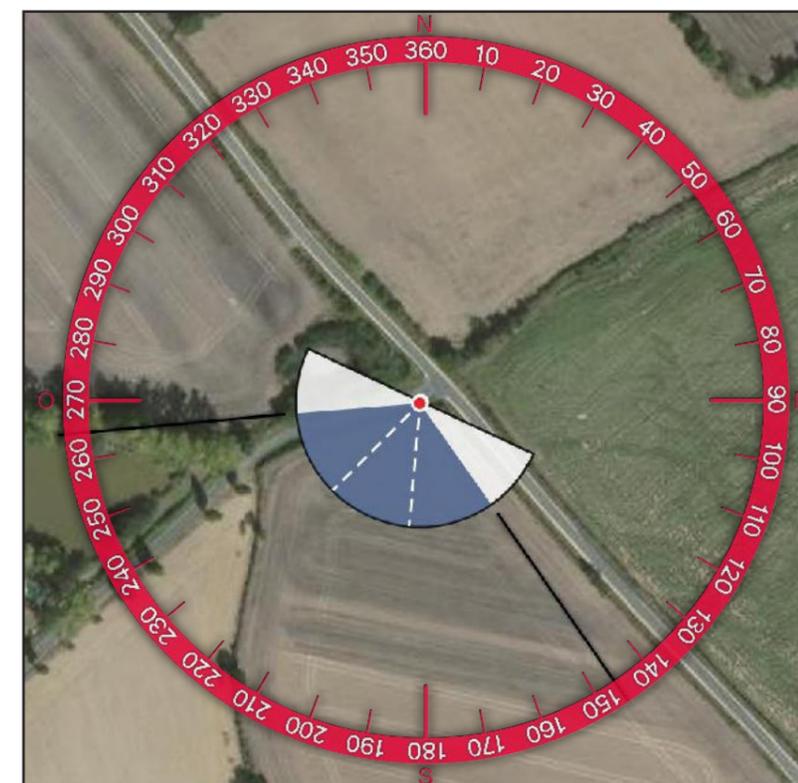
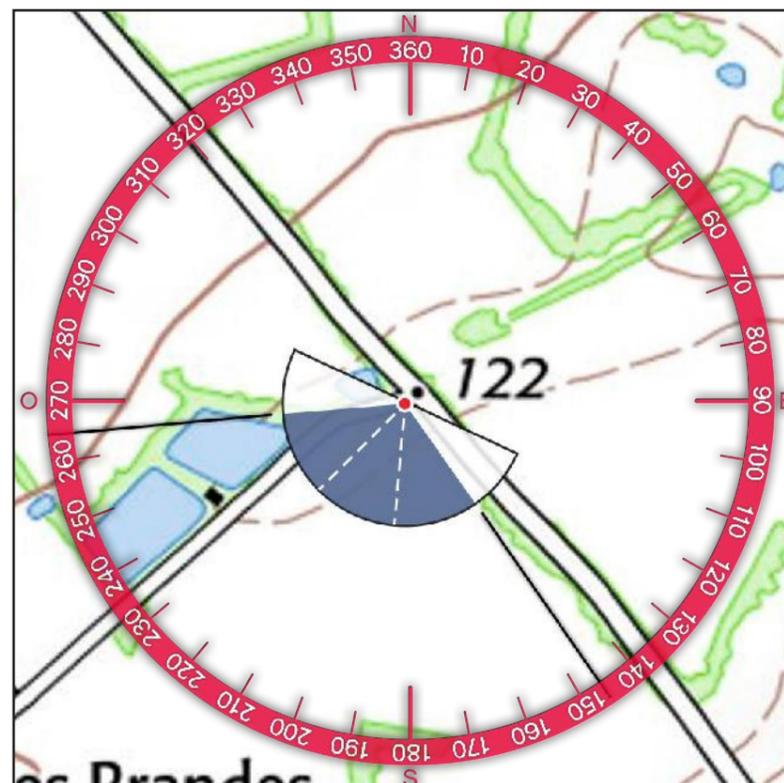
Date et heure de prise de vue : 16/3/22 08:58

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Voullentin - Argentonny) - Vue 3x40°



* Projet éolien refusé



5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



E3

E1

E2



TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 164	Cette portion de la RD 164 est bordée de haies arbustives qui filtrent les vues latérales des usagers. Dans ce paysage, le parc en projet est implanté de manière latérale par rapport à l'axe de la route et, du fait de la distance d'éloignement (1,6 km), les éoliennes sont entièrement filtrées par la trame arbustive. Ainsi, au regard de la prégnance visuelle du projet, la modification du paysage traversé est qualifiée de très faible.	> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Habitat isolé des Brandes	Ce point de vue se situe à 400m au nord-est de l'habitat isolé des Brandes. Bien que la trame arbustive filtre les vues sur ce photomontage, depuis les abords de l'habitat isolé les vues sont localement ouvertes en direction du site d'implantation. Ainsi, au regard de la hauteur apparente des éoliennes sur ce photomontage, la modification du paysage quotidien est qualifiée de modérée pour les habitants des Brandes.	> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations photographie

Identifiant : 25

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 433868, 6660859, 123,5

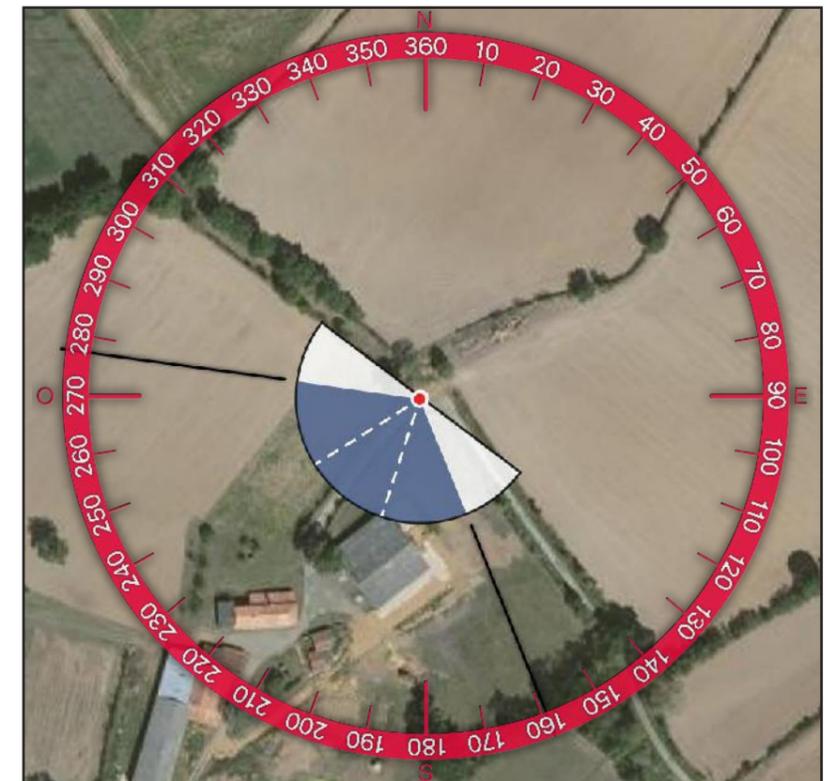
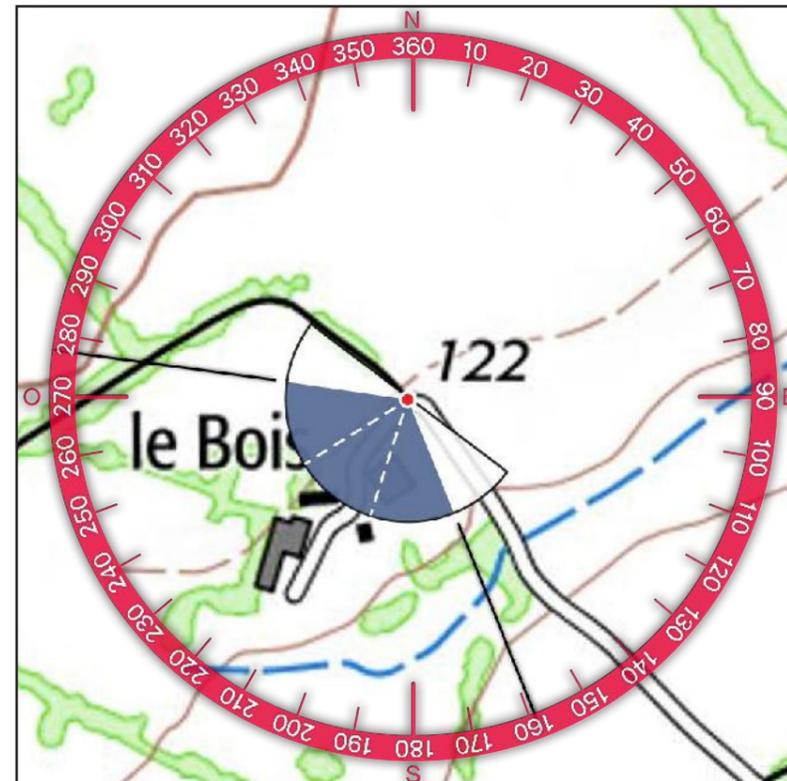
Date et heure de prise de vue : 16/3/22 09:04

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Voullmentin - Argentonny) - Vue 3x40°





5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



E1

E3

E2



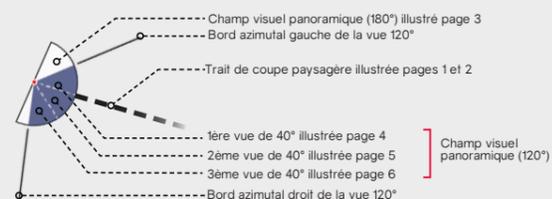
TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Habitat isolé du Bois	Depuis les abords de l'habitat isolé du Bois, les vues sont limitées par la trame arbustive qui filtre les perceptions. Cependant, du fait de la proximité du site d'implantation avec le point de vue (900 m), les éoliennes du projet apparaissent en arrière-plan de la trame bocagère sur une faible emprise horizontale mais avec une hauteur apparente importante. La modification du paysage quotidien est qualifiée de forte.	> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E3 : 0,6km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 1,3 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voulmentin - Argentonay

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

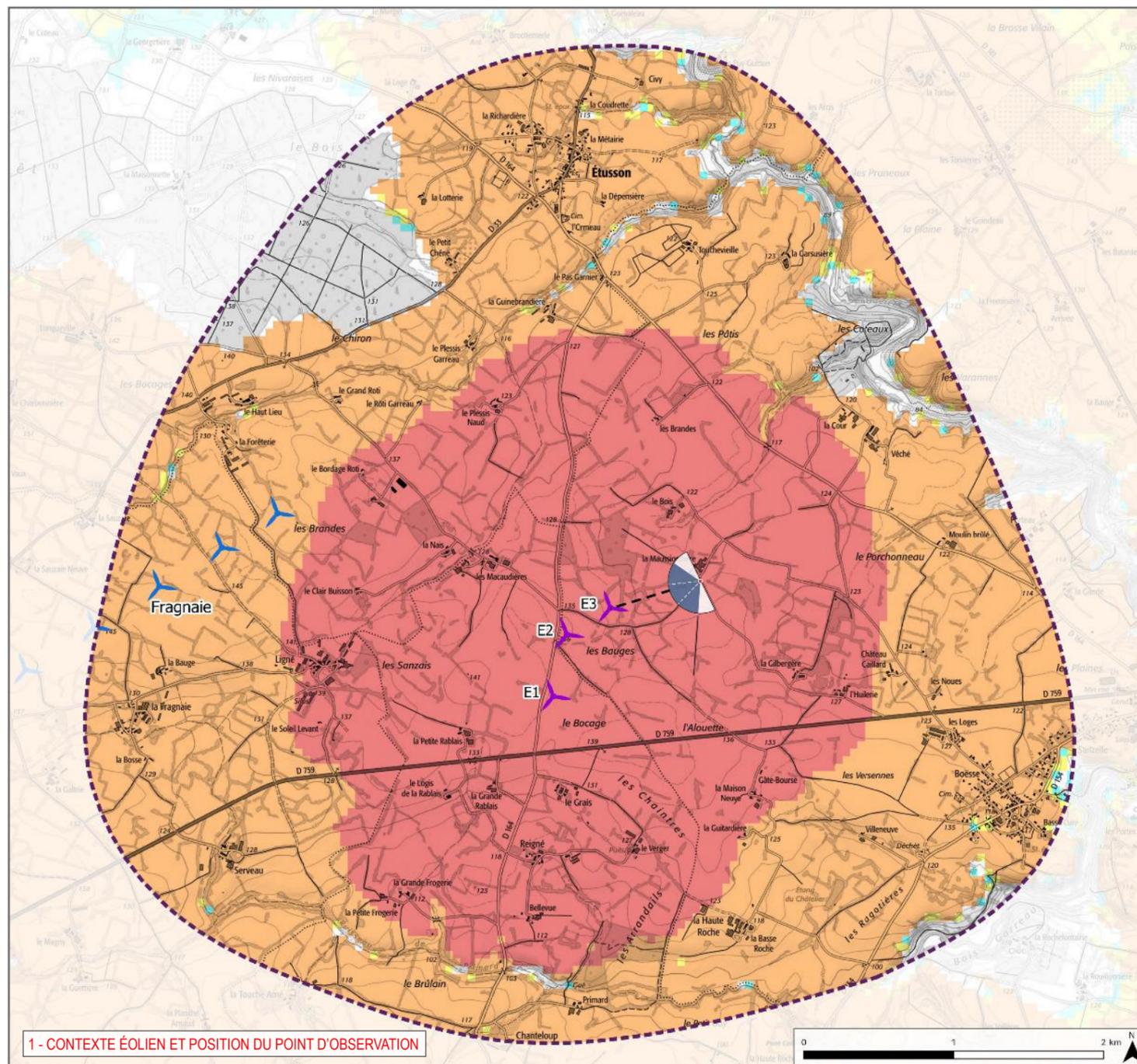
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



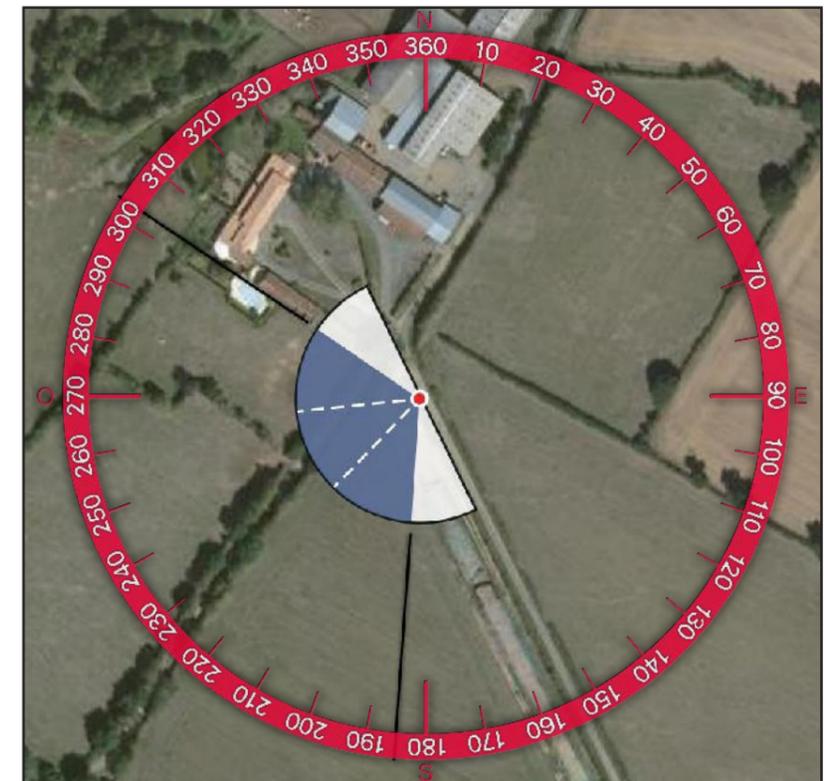
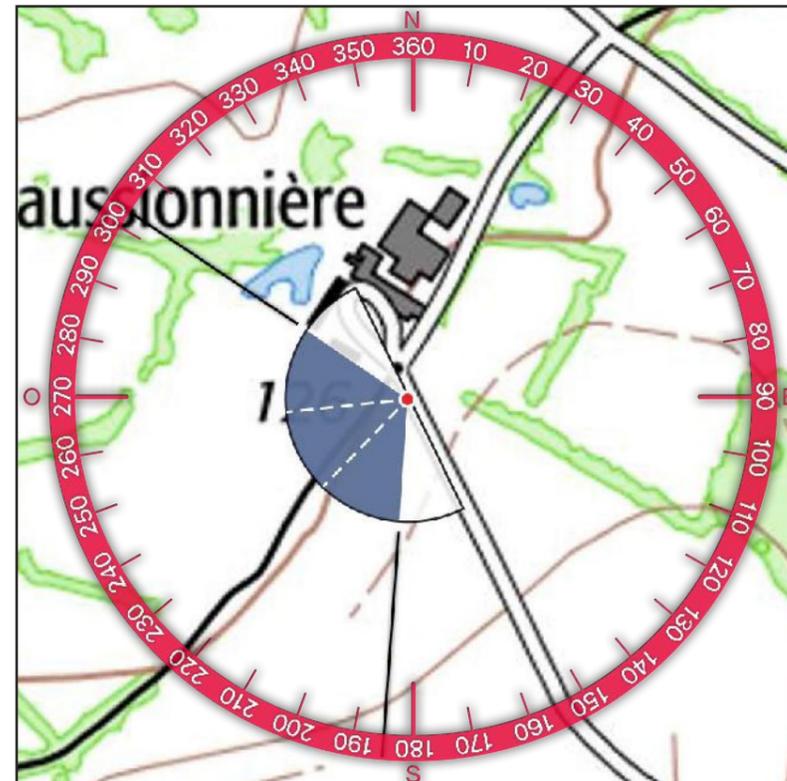
2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 26
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 433979, 6660292, 128,4
Date et heure de prise de vue : 16/3/22 09:09
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m

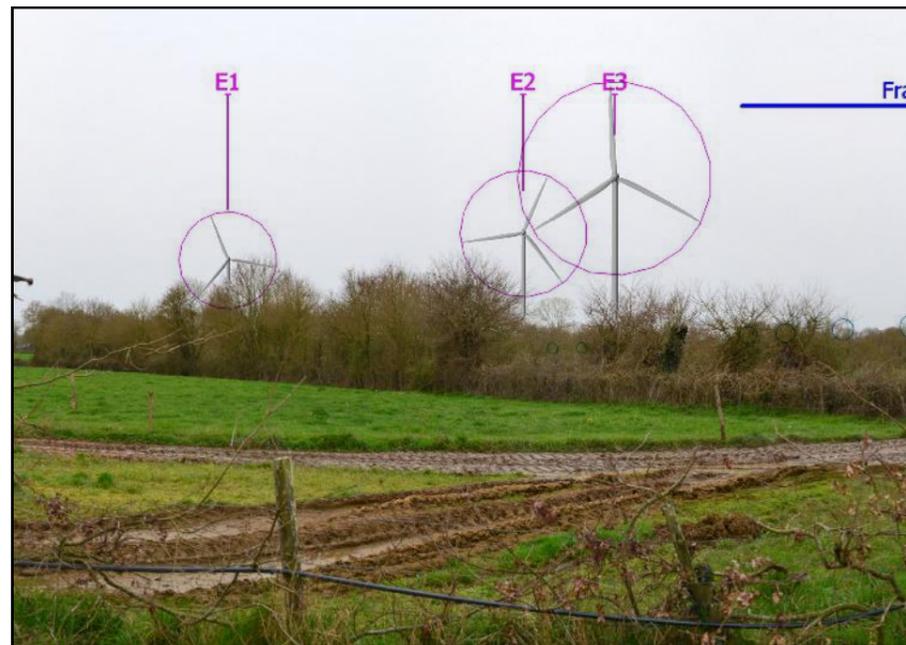




3 - SITUATION EXISTANTE - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Voullmentin - Argentonny) - Vue 3x40°

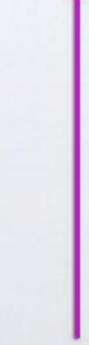




5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

E1



E2



E3





TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Fragnaie	Depuis les abords de la Maussionnière, les vues donnent sur une parcelle agricole et la profondeur des perceptions est limitée par la trame bocagère. On peut apercevoir en arrière-plan une partie des éoliennes du parc de Fragnaie avec une faible prégnance visuelle. Le parc en projet est visible entièrement en arrière-plan de la trame bocagère à gauche du parc existant et occupe une emprise horizontale d'environ 30°. Du fait de la proximité avec le site d'implantation, la hauteur apparente des éoliennes est importante et l'on constate un chevauchement visuel entre les éoliennes E2 et E3. La modification du paysage quotidien est qualifiée de forte pour les habitants de la Maussionnière. D'autre part, il y a un renforcement du motif éolien qualifié de modéré.	> Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Habitat isolé de la Maussionnière		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort